



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Thierry Michel
Conseiller communal,
Chef du dicastère de l'administration, de la santé et
de la sécurité publique
☎ 032 886 43 40

Contrôle des champignons

Mme Jocelyne Valobonsi de Couvet, contrôlease officielle des champignons pour la commune de Val-de-Travers, a pris la décision de mettre un terme à 10 ans d'activités.

Dès son arrivée à Couvet en 2003, Mme Valobonsi s'est mise au service de la population en contrôlant régulièrement les paniers des cueilleurs de champignons, d'abord à heure fixe à l'Hôtel-de-Ville à Couvet, puis à son domicile, au gré de la demande. Répondant à un réel besoin de la population, la quantité de champignons contrôlés par Mme Valobonsi a été multipliée par vingt, passant de 10 kg en 2003 à plus de 200 kg en 2011.

Mme Valobonsi s'en va en passant le flambeau à Mme Frédérique Clerc de St-Sulpice. Mme Clerc est titulaire du diplôme d'expert en champignon qu'elle a brillamment obtenu en septembre 2012 et délivré par l'association suisse des organes officiels de contrôle de champignons (VAPKO). Le Conseil communal félicite Mme Clerc pour l'obtention de son diplôme et se réjouit d'entamer cette collaboration.

Mme Clerc dispensera ses conseils sur rendez-vous, par appel téléphonique au 078 / 801 84 44. Elle assurera également une permanence entre le 19 août et le 31 octobre 2013, le mercredi et le dimanche après-midi, de 17h30 à 18h30, à la salle de gymnastique à St-Sulpice.

Le Conseil communal adresse à Mme Valobonsi sa reconnaissance pour son investissement au profit de la collectivité et souhaite ses meilleurs vœux à Mme Clerc dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Val-de-Travers, le 12 février 2013
LE CONSEIL COMMUNAL

